

# La présidence slovène de l'UE

Andrej STER

Extraits du discours de M. Andrej Ster, Secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères de la Slovénie, représentant de la présidence entrante slovène de l'UE, le 5 décembre 2007 devant l'Assemblée parlementaire de l'UEO.

Prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne, au 1er janvier 2008, constitue à la fois une lourde responsabilité, et une grande chance, mais aussi un symbole, la Slovénie étant le premier des nouveaux États membres à le faire. C'est d'ailleurs la preuve qu'elle s'est intégrée avec succès dans l'Union européenne, une Union à Vingt-sept qui ne ressemble plus beaucoup à l'Union à Quinze.

Au cours de cette présidence, la Slovénie aura, avec d'autres institutions européennes, à discuter avec les pays les plus puissants au monde. Nous organiserons quatre Sommets : le premier entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes, au Pérou, le 17 mai 2008 ; un Sommet entre l'UE et les États-Unis en Slovénie ; un autre avec le Japon ; enfin un Sommet entre l'Union et la Fédération de Russie ; sans parler de la douzième session de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement à Accra au Ghana, ainsi qu'une douzaine de réunions interministérielles.

Les priorités de la Slovénie ont été largement déterminées par les trois présidences précédentes, approuvées par le Parlement slovène. Elles ont trait à l'avenir de l'Union européenne, à la mise en œuvre du Traité de Lisbonne, aux Balkans occidentaux, à l'énergie, au changement climatique, et au dialogue interculturel.

Lorsque l'on se fixe une liste de priorités, il faut convenir de se garder des marges de manœuvre. La Slovénie s'est bien préparée

pour le travail courant de l'Union européenne, mais elle est également prête à faire face à l'imprévu.

L'un des derniers succès de l'Union européenne est le Traité de Lisbonne, qui a permis de sortir de la crise institutionnelle. Une semaine après sa signature, le 13 décembre 2007, le texte sera soumis au Parlement slovène pour ratification. La présidence slovène suivra également attentivement le processus de ratification dans les autres États membres.

## ÉLARGISSEMENT

Le traité révisé jette les bases d'une poursuite de la politique d'élargissement. La Slovénie soutient cette orientation, tout en mettant l'accent sur les conditions à remplir par les pays candidats, à savoir le respect des valeurs européennes, tels les droits de l'homme, l'état de droit et la protection des minorités.

### Balkans occidentaux

Actuellement, seuls les Balkans occidentaux et la Turquie sont visés par la politique d'élargissement : la mise en vigueur du traité révisé devrait permettre de faire avancer les négociations, y compris avec la Croatie et la Turquie.

En ce qui concerne le **Kosovo**, la présidence slovène souhaite réaffirmer les perspectives européennes pour cette région et travailler avec la Commission européenne à la mise en œuvre des mesures décidées à Thessalonique en 2003. Il n'y a pas de raison de penser que cette région aurait plus de qualités ou de défauts que le reste de l'Union européenne, ni de la maintenir dans une situation d'enclave, maintenant que la Roumanie et la Bulgarie sont entrées dans l'Union.

En ce qui concerne l'ancienne république yougoslave de **Macédoine** (Arym), le dernier rapport de la Commission européenne se montre assez critique. Cependant, il relève les progrès réalisés, notamment dans les relations interethniques. La principale source de conflit dans ce pays réside dans les tensions politiques entre un gouvernement très populaire et d'autres acteurs politiques. Compte tenu du rôle très constructif joué par l'Arym, au sujet du Kosovo, ce serait

une erreur de ne pas envoyer à ce pays un message d'encouragement ; une erreur qui ne ferait que renforcer les éléments extrémistes.

**L'Albanie** a signé un accord d'association et de stabilisation (AAS) avec l'Europe et il reste à le faire ratifier par les États.

**Le Monténégro** a également signé un accord de ce type et pose peu de problèmes, à l'exception du sort de la minorité serbe. Il faudra pousser ce pays à accélérer ses progrès en matière de droits de l'homme, de liberté des médias et de lutte contre la corruption.

Les récents développements en **Bosnie-Herzégovine** sont importants. Ils ont des répercussions non négligeables sur la scène internationale. Il convient donc d'envoyer un message amical mais clair, au peuple de la République *Srpska*, pour lui faire comprendre qu'il ne peut trouver sa place au sein de l'Union européenne, qu'en faisant partie de la Bosnie-Herzégovine. En même temps, nous devons encourager la créativité des *leaders* politiques afin de rendre ce pays attractif pour l'ensemble de ses citoyens. Les efforts du représentant spécial de l'Union M. Lajcak vont dans ce sens ; mais, il est également important que nos demandes soient en phase avec les perspectives actuelles. Il est encourageant d'avoir trouvé un accord sur le plan d'action, arrêté le 4 décembre 2007. Il s'agit d'un pas important et nous espérons qu'il aboutira par la signature d'un accord d'association et de stabilisation. Le processus de réforme semble donc bien engagé et il convient de faire preuve de compréhension et d'amitié à l'égard de la Bosnie-Herzégovine.

Le problème de l'avenir du **Kosovo** va certainement mobiliser une bonne partie de l'énergie de la première présidence slovène. Nous ne voulons pas que des tensions obscurcissent entièrement les grands messages positifs que la Slovénie et les autres partenaires veulent envoyer à la région. Dans cette perspective, l'Union européenne doit tenir un rôle majeur dans ce processus, tout en respectant ses propres valeurs. Les efforts de l'ambassadeur Ischinger doivent être salués et ses propositions innovantes, qui tiennent compte de la nature très particulière du cas du Kosovo et de sa relation spéciale avec la Serbie. Il est clair que cette question sera un banc d'essai pour la PESD ; des garanties sérieuses doivent être obtenues concernant la protection des différentes minorités ethniques du Kosovo, sachant que les Serbes ne sont pas les seuls. Il conviendra également de réfléchir aux moyens

d'assurer la viabilité économique et sociale du Kosovo et de ses voisins, en particulier en matière d'infrastructures.

La Slovénie entant promouvoir une approche régionale pour la solution du problème en tenant compte de la sensibilité de la Serbie. C'est pourquoi, elle plaide pour la signature rapide d'un accord d'association et de stabilisation (AAS), avec ce pays, ce qui limiterait le risque de répercussions internes négatives lors du changement du statut du Kosovo, la question la plus urgente actuellement pour l'Union européenne.

### **Libre circulation**

Nous insistons également sur la nécessité de revoir le régime des visas imposés aux peuples de cette région. N'est-il pas contre-productif alors que les jeunes aspirent à la liberté de circulation ? Pour sa part, la Slovénie a simplifié les procédures de visa pour ses voisins.

La Slovénie souligne l'importance considérable de la stabilité dans la région des Balkans occidentaux et souligne les défis principaux qui attendent l'Union européenne afin de régler cette histoire inachevée. La promotion d'une perspective européenne pour cette région est une priorité de la présidence slovène. Il est clair qu'une seule présidence ne suffira pas à résoudre les problèmes des Balkans, mais la présidence slovène espère donner un nouvel élan. La récente stratégie d'élargissement, la sécurité et la prospérité de l'Union dépendent sans aucun doute de la situation dans les Balkans.

### **STRATÉGIE DE LISBONNE ET PROCESSUS DE BARCELONE**

La vie quotidienne des Européens devrait être influencée par ce qu'il est convenu d'appeler la stratégie de Lisbonne. La présidence slovène continuera à promouvoir les priorités ainsi définies, en particulier en matière d'approvisionnement en énergie et de lutte contre le changement climatique. Ces questions concernent la communauté internationale tout entière et elles auront un impact bien au-delà de l'aspect environnemental. Il faut donc en faire une priorité, d'autant que l'UE a pu découvrir sa vulnérabilité en matière d'approvisionnement énergétique.

Le respect de la diversité culturelle est un des fondements de l'Union européenne. La Slovénie entend encourager le dialogue interculturel et consolider la politique de bon voisinage avec les pays limitrophes, en tenant compte des particularités de chacun. À cet égard, l'initiative sur la mer Noire est un élément important. En ce qui concerne les pays du bassin méditerranéen, la Slovénie considère que le processus de Barcelone a donné d'importants résultats et qu'il doit être poursuivi sans limite de temps.

### **Pesc, PESD**

S'agissant de la PESD, le programme de la présidence slovène a déjà été présenté. Il s'inscrira dans l'héritage de ses prédécesseurs. La Slovénie portera une attention particulière aux opérations, à la révision des processus et à la planification. Elle s'attachera également à d'autres priorités plus concrètes en poursuivant le travail sur les objectifs généraux civils et militaires, en cherchant à combler les lacunes de la planification, en renforçant la coopération avec les autres organisations internationales.

Afin d'améliorer la « boîte à outils » de la PESD, la présidence slovène entend s'intéresser tout particulièrement à la question des enfants dans les conflits armés, en renforçant la coopération entre les États et en mettant l'accent sur le développement ; au partenariat avec les ONG, notamment dans le cadre de la gestion des crises ; à l'amélioration de la visibilité de la PESD, grâce à des campagnes d'information destinées au grand public ; ainsi qu'à des coopérations accrues avec les États membres et avec d'autres partenaires.

Le ministre conclut en souhaitant recueillir l'avis des membres de l'Assemblée car c'est par un travail en commun que le programme de la présidence slovène pourra encore être amélioré et que l'ensemble des objectifs pourra être atteint.

Andrej STER

*Secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères  
de la Slovénie*

